

Lancement du programme Breizh Bocage sur les communes de Nivillac et Saint-Dolay

A partir de cette année, l'EPTB Vilaine met en place le **programme Breizh Bocage** sur le territoire situé à l'aval de la Vilaine. Cette démarche a pour objectif, sur la base du volontariat, de **reconstituer le maillage bocager** du territoire, de **lutter contre l'érosion des sols**, d'**améliorer la qualité de l'eau**, de **favoriser le stockage de carbone** dans les sols, de **produire du bois** etc.

En 2019 et 2020, ce sont les communes de Nivillac et de Saint-Dolay qui bénéficieront de ce programme.



Des travaux pris en charge :

Les travaux bocagers réalisés dans le cadre du programme Breizh Bocage bénéficieront pour les deux prochaines années de **subventions à hauteur de 100 %** (FEADER, Région Bretagne, Conseil départemental et EPTB Vilaine). Les travaux admissibles sont les suivants :

- **Création de talus** réalisés à la charrue forestière ou à la pelle mécanique
- **Plantations de haies bocagères** à plat ou sur talus composées principalement d'essences de haut-jet (chêne, châtaignier, merisier, charme...)
- Fourniture et mise en place de dalles et de protections gibiers

Programme destiné aux exploitants agricoles, aux propriétaires fonciers et aux collectivités :

Si vous souhaitez avoir plus d'information sur le programme Breizh Bocage, vous pouvez contacter le technicien bocage de l'EPTB Vilaine aux coordonnées suivantes :

06 98 37 95 78

ou

julien.vidal@eptb-vilaine.fr